

Revenu des producteurs et des commerçants des produits agroalimentaires dans la vallée du Niger : influence de la fermeture des frontières

Income of producers and traders of agri-food products in the Niger Valley: influence of border closures

Charles LOUGOUDOU ZATO, (Doctorant)

Laboratoire d'Analyse et de Recherches sur les Dynamiques Économiques et Sociales (LARDES), Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau (EDSAE), Université de Parakou (UP), République du Bénin

Jacob. YABI, (Professeur titulaire de CAMES)

Laboratoire d'Analyse et de Recherches sur les Dynamiques Économiques et Sociales (LARDES), Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau (EDSAE), Université de Parakou (UP), République du Bénin

Adresse de correspondance :	Ecole Doctorale des Sciences Agronomique et de l'Eau Université de Parakou Bénin (Parakou) BP 123 Parakou,
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	LOUGOUDOU ZATO, C., & YABI, J. (2024). Revenu des producteurs et des commerçants des produits agroalimentaires dans la vallée du Niger : influence de la fermeture des frontières. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 5(3), 421-436. https://doi.org/10.5281/zenodo.10888894
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: February 16, 2024

Accepted: March 25, 2024

Revenu des producteurs et des commerçants des produits agroalimentaires dans la vallée du Niger : influence de la fermeture des frontières

Résumé

Au Bénin comme dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, les produits agroalimentaires font l'objet d'un commerce transfrontalier intense. Cette intégration sociale avec les pays voisins est une véritable opportunité de combler l'écart entre la demande alimentaire et l'offre insuffisante de la production de certaines denrées. Cependant, durant ces dernières années, plusieurs crises se sont succédées et ont entraîné la fermeture des frontières entre le Bénin et ses voisins. L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact de la fermeture des frontières sur le revenu des producteurs et des commerçants des produits agroalimentaires locaux de la vallée du Niger. Il s'agissait d'une étude transversale, descriptive et comparative menée dans trois villes bordant la vallée du Niger. Les 350 acteurs enquêtés (les producteurs et les commerçants vivant dans un rayon de 15 km autour d'un marché frontalier qu'ils fréquentaient tant qu'acteur actif) au cours de l'étude ont été sélectionnés dans les villes de Malanville au Bénin, Gaya au Niger et Lolo au Nigéria. La moyenne d'âge de personnes enquêtées était de $44,57 \pm 11,54$ ans. Les agriculteurs/éleveurs représentaient 69,71 % contre 30,29 % de commerçants. La fermeture des frontières a entraîné une baisse importante du revenu chez 97,71 % des acteurs enquêtés. Le montant moyen de la subvention a significativement baissé pendant la fermeture des frontières ($p\text{-value} = 0,0000$). La proportion de producteurs ayant bénéficié de l'accompagnement des services de vulgarisation ainsi que ceux ayant eu accès aux crédits avait également significativement baissé ($p\text{-value} = 0,0000$). Le meilleur suivi des acteurs et la mise en place d'une politique de transformation agricole sont nécessaires pour prévenir les conséquences de la survenue des crises frontalières futures dans la vallée du Niger.

Mots clés : fermeture des frontières, produits agroalimentaires, commerce frontalier, vallée du Niger

JEL Classification : D11, D12, P44.

Type du papier : Recherche empirique

Abstract

Agricultural finance is a crucial issue for the development of agriculture and poverty reduction In Benin, as in many West African countries, agri-food products are the subject of intense cross-border trade. This social integration with neighbouring countries is a real opportunity to bridge the gap between food demand and the insufficient supply of certain commodities. However, in recent years, a series of crises have led to the closure of borders between Benin and its neighbors. The aim of this study was to analyze the impact of border closures on the income of producers and traders of local agri-food products in the Niger Valley. It was a cross-sectional, descriptive and comparative study carried out in three towns bordering the Niger Valley. Over 350 stakeholders (producers and traders living within a 15 km radius of a border market where they were active) were surveyed during the course of the study in three towns: Malanville in Benin, Gaya in Niger and Lolo in Nigeria. The average age of those surveyed was 44.57 ± 11.54 years. Farmers/breeders accounted for 69.71%, compared with 30.29% of traders. The closure of borders led to a significant drop in income for 97.71% of those surveyed. The average subsidy fell significantly during the border closure ($p\text{-value} = 0.0000$). Both proportion of producers who received support from extension services and those who had access to credit had also dropped significantly ($p\text{-value} = 0.0000$). Better monitoring of stakeholders and the implementation of an agricultural transformation policy are necessary to prevent the consequences of future border crises in the Niger Valley.

Keywords: border closure, agri-food products, border trade, Niger Valley.

Classification JEL : D11, D12, P44.

Paper type : Empirical Research

Introduction

Le secteur de l'agriculture et de l'élevage joue un rôle crucial dans le développement économique et social des pays en développement. Une grande majorité de la population de ces pays tire leur subsistance du sol en tant qu'acteurs de la production ou du commerce des produits agroalimentaires locaux (Gammadigbe, 2017 ; Picard *et al.*, 2017). En Afrique de l'Ouest, les produits agroalimentaires font l'objet d'un commerce transfrontalier intense et très ancien. Les échanges frontaliers, qu'ils soient formalisés ou non, constituent une des composantes des échanges globaux entre ces États. Ces échanges jouent un rôle majeur dans la régulation de l'offre et des prix des produits alimentaires au niveau de chaque pays et participent à la sécurité alimentaire des populations (Cathérine et Stéphanie, 2013). En effet, les orientations et les politiques agricoles des pays de l'Afrique de l'Ouest sont en fonction de leurs climats, de leurs situations géo-référentielles mais aussi de leurs stratégies de valorisation des ressources alimentaires disponibles (Fall, 2016). Une grande majorité de ces pays comble ainsi le gap entre la demande alimentaire et l'offre de la production agricole par l'importation de produits alimentaires des pays voisins. Cette complémentarité est possible grâce à la diversité des politiques économiques de développement et de la géographie des États en relation (Nassa, 2005). L'intégration commerciale régionale entre ces pays permet de renforcer les activités économiques, augmenter la production, réduire le chômage et l'insécurité alimentaire ainsi qu'améliorer le bien-être des citoyens de la région (Bouet *et al.*, 2019). Ainsi, de nombreux efforts ont été réalisés par les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest à travers la politique de libre circulation des personnes et des biens. En effet, l'harmonisation des politiques commerciales de l'UEMOA et de la CEDEAO permet aujourd'hui une libre circulation des produits agricoles au sein des pays membres (Jérôme, 2003). Malgré les nombreux efforts réalisés, il subsiste toujours de nombreux obstacles aux échanges agricoles. Ces obstacles sont liés essentiellement, à la faiblesse des infrastructures de communication et de transport, mais aussi parfois à des conflits et des crises. C'est le cas des crises sécuritaires (attaques terroristes), sanitaires (COVID, EBOLA et LASSA) et politiques rencontrées dans la région ces dernières années et qui ont entraîné pour la plupart la fermeture des frontières terrestres. Les cas de « fermeture des frontières » se sont ainsi multipliés ces dernières années, y compris entre pays liés par des accords de libre-échange (Cathérine et Stéphanie, 2013). Ces crises ont eu des effets néfastes sur l'économie agricole des pays concernés.

L'économie du Bénin est fortement tributaire du secteur agricole comme c'est le cas dans la plupart des autres pays de la sous-région. Le Nigéria a fermé ses frontières terrestres avec ses voisins, dont le Bénin en 2019. Cette période a entraîné le pourrissement et la baisse des prix de cession des produits maraichers et des fruits. Les produits non périssables comme le maïs, le gari et le riz ont moins subi les effets de cette fermeture de frontière. Les exportateurs ne disposant pas de moyens de stockage dans les zones frontalières, le prix du maïs a baissé dans cette période, passant de 22 000 F CFA à 13 000 F CFA le sac de 100kg (soit 130 F CFA/kg) (MAEP, 2019). Des pertes de bétail et de volaille ont été également enregistrées dans ces zones. Faute d'entretien suffisant, le long séjour à la frontière a entraîné des mortalités et des pertes de poids. Le prix moyen par tête de bovins était passé de 250 000 F CFA à 90 000-150 000 F CFA, celui des ovins était passé de 15 000 FCFA à 6 000-12.000 F CFA et celui de la volaille de 3 000 à 1 000 FCFA (MAEP, 2019). Cette crise a été suivie de la COVID-19 qui a conduit à des restrictions imposées dans les transports de biens et personnes tant à l'intérieur du pays qu'au niveau des frontières terrestres, maritimes et aériennes. Ces restrictions ont entraîné des difficultés dans l'approvisionnement en intrants (aliment, engrais, etc.) et les échanges commerciaux (MAEP, 2020). Aujourd'hui encore, les frontières entre le Bénin et Niger sont fermées en raison du bouleversement politique (coup d'état) survenu dans ce pays voisin. Cependant, dans la vallée du Niger, les marchés de Malanville, de Gaya et de Lolo

respectivement au Bénin, au Niger et au Nigeria e sont imposés depuis plusieurs années comme une convergence régionale au regard du flux des échanges. Ils sont l'exemple régional de développement d'une dynamique transfrontalière pour les échanges commerciaux des produits agroalimentaires (LARES, 2003). La succession des crises frontalières dans cette région pourrait avoir des répercussions sur la production et la commercialisation des produits agroalimentaires produits localement. La présente étude a pour objectif d'analyser l'impact de ces crises frontalières dans la vallée du Niger sur le revenu des producteurs et des commerçants des produits agroalimentaires locaux.

1. Revue de la littérature et développement des hypothèses

1.1. Revue théorique

❖ Théorie endogène du commerce international

La théorie endogène de l'échange international offre une perspective dynamique et interne à l'économie, focalisée sur les mécanismes et les impacts des échanges internationaux. Contrairement aux approches traditionnelles axées sur les différences de dotations en facteurs de production entre les nations, la théorie endogène se penche sur les dynamiques internes de l'économie ainsi que sur l'influence des politiques et des institutions sur les échanges internationaux.

Vujisic (2008) illustre la théorie endogène de l'échange international en se référant à deux nations qui partagent des similitudes remarquables : même niveau technologique, dotation en facteurs de production identique, taille équivalente, et une diversité de préférences parmi les consommateurs. De plus, il considère deux biens produits dans des conditions similaires, mais avec des rendements croissants dans les deux pays. Malgré une similarité des coûts comparatifs, qui normalement ne justifierait aucun échange entre ces deux nations, chaque pays peut tirer avantage de la spécialisation et du commerce international pour accéder à une plus grande quantité de biens qu'en autarcie. En se spécialisant dans la production d'un bien spécifique et en échangeant avec l'autre pays, les économies d'échelle sont exploitées, engendrant des gains de productivité et donc un avantage comparatif. Ce dernier ne découle pas de différences initiales entre les deux pays, puisque, par hypothèse, ils étaient parfaitement similaires. Au contraire, cet avantage comparatif trouve son origine dans la spécialisation elle-même, recherchée pour bénéficier de rendements croissants. C'est pourquoi cette explication est qualifiée de « théorie endogène » de l'échange international, puisque ce sont la spécialisation et les échanges internationaux qui créent l'avantage comparatif résultant du phénomène des économies d'échelle Vujisic, M. (2008).

Dans cette optique, les politiques commerciales et les institutions nationales jouent un rôle primordial. Par exemple, un protectionnisme sélectif peut favoriser certaines industries nationales au détriment d'autres, entraînant une spécialisation inégale et des flux commerciaux asymétriques. Les politiques commerciales telles que les barrières tarifaires, les quotas d'importation et les subventions à l'exportation sont considérées comme des outils clés dans cette perspective. Elles sont perçues comme des moyens de promouvoir l'industrialisation, de protéger les industries émergentes et de stimuler la compétitivité internationale.

De même, les institutions nationales et internationales, ainsi que les accords commerciaux régionaux tels que les zones de libre-échange et les unions douanières, sont essentielles pour approfondir l'intégration économique et maximiser les avantages mutuels du commerce international. La théorie endogène reconnaît également l'importance de l'hétérogénéité structurelle des économies nationales dans les échanges internationaux. Les différences institutionnelles, technologiques et de compétences entre les pays influencent la nature et les

modalités des échanges commerciaux, créant des relations complexes et dynamiques sur les marchés mondiaux.

La théorie endogène de l'échange international fournit un cadre analytique utile pour comprendre les impacts de la fermeture des frontières sur le revenu des producteurs et des commerçants dans le secteur agroalimentaire. En examinant les effets sur la spécialisation, les politiques commerciales, les marchés régionaux et la diversification des produits, cette théorie permet d'évaluer de manière approfondie les conséquences économiques de telles mesures de politique commerciale.

En somme, la théorie endogène de l'échange international met en lumière les interactions complexes entre les politiques commerciales, les institutions nationales et internationales, ainsi que les dynamiques économiques internes. Elle propose ainsi une approche intégrée et dynamique pour comprendre les déterminants et les conséquences des échanges internationaux dans un contexte économique en constante évolution.

❖ **Théorie de la géographie économique**

La théorie de géographie économique a été utilisée par Fofiri Nzossie et ses collaborateurs (2011) pour analyser la structuration des échanges vivriers régionaux sur les marchés ruraux du nord-Cameroun. Selon Fofiri Nzossie et al. (2011), cette théorie repose sur l'analyse spatiale des marchés. Il s'agit également de la démarche adoptée par Porter (1998) pour analyser les marchés du Bornou et du plateau de Jos en Afrique. Pour ces auteurs, l'analyse spatiale des marchés présente un certain nombre de contraintes. « La démarche consiste à déterminer l'existence et l'emplacement des marchés [...] étant comme un exercice de repérage fondamental... » (Porter 1998) et les circuits commerciaux des vivriers (Fofiri Nzossie et al. 2011). Il s'agit d'une dynamique territoriale complexe et permanente d'un secteur d'activité dont l'importance socioéconomique et politique est aujourd'hui avérée pour la région, mais assez significative pour des marchés vivriers, car elle permet de cerner la réalité des échanges dans les espaces frontalières de la région.

Cette structuration est intéressante à évoquer, car l'établissement des frontières a souvent provoqué des réactions négatives, d'autant plus fortes que les entreprises coloniales suivaient des logiques différentes. On trouve là l'origine des contradictions sur lesquelles se fondent les contestations frontalières contemporaines. Par exemple, la Grande-Bretagne s'est intéressée à la conquête coloniale, principalement pour le bon déroulement de son commerce (Sall, 1992). Cette logique la poussera à rechercher davantage des territoires ayant des débouchés sur la mer et sur les grands axes fluviaux de circulation. La France, au contraire, avait besoin d'agrandir son Empire et d'avoir des bases militaires sûres. Ces deux logiques différentes influent également sur les activités économiques frontalières, aboutissant le plus souvent à des situations contradictoires très prononcées qui donnent une certaine originalité à l'analyse des espaces frontaliers. L'analyse de la typologie des espaces frontaliers en Afrique de l'Ouest révèle une autre forme de structuration spatiale qui limite la signification de ces frontières en tant que ligne de front. Trois formes de ces espaces frontaliers ont été identifiées dans la sous-région : les espaces frontaliers inertes, les espaces frontaliers alternatifs et les "périphéries nationales".

• **Les espaces frontaliers inertes**

Les espaces frontaliers considérés comme inertes sont ceux qui ne supportent aucune activité notoire. Mieux, les frontières sur lesquelles devraient se greffer ces espaces sont généralement floues. Soit parce qu'elles sont mal définies, ou mal matérialisées au départ, soit parce qu'elles ne sont plus fonctionnelles parce que leur matérialité sur le terrain a déjà disparu. Cette imprécision frontalière provient des difficultés naturelles rendant la vie humaine souvent très difficile. Il en résulte alors leur faible occupation (Racaud, 2016). En Afrique de l'Ouest, ce sont les frontières de la zone saharienne qui présentent cette caractéristique, en fait la frange

nord des pays sahélo-sahariens. Même lorsque le tracé reste précis, il est malaisé de le reconnaître sur le terrain à cause des effets négatifs du sable du désert et surtout en l'absence d'un repère humain stable (Igué, 1995). En effet, à part quelques couloirs de passage entre l'Afrique Noire et le Monde méditerranéen, toutes les activités humaines sont nulles ou quasi-inexistantes dans le désert. Toutefois, avant la pénétration européenne, les activités d'échange étaient très développées dans ce milieu désertique (Galtier & Tassou, 1998). Celles-ci avaient permis la création d'importantes villes situées sur des étapes caravanières. La pénétration européenne en Afrique avec le développement des comptoirs commerciaux le long de la côte a ruiné ces relations transsahariennes, de même que les villes du désert. Ces frontières obéissent à un tracé géométrique et abstrait. Elles reposent toutes sur trois logiques : la logique topographique, la logique tribale et la logique désertique.

- **Les espaces frontaliers alternatifs**

Il s'agit d'espaces frontaliers actifs, mais sans grands équipements et supports d'échanges (villes frontalières, marchés périodiques dynamiques, magasins de stockage, marchés parallèles de change...). Ici, les échanges ne structurent pas l'espace, les frontières ne sont que de simples couloirs de passage et de trafics dont l'occupation humaine ne dépasse pas le stade du hameau ou du village. Ce modèle d'espace frontalier est le plus représentatif en Afrique de l'Ouest, et concerne davantage les pays ayant les mêmes traditions coloniales et pratiquant les mêmes politiques économiques : pays francophones sahéliens et les pays francophones forestiers ou côtiers. Par ailleurs, il existe des frontières qui correspondent à une véritable démarcation fonctionnant relativement bien parce que la plupart d'entre elles correspondent à des limites de peuplement ou à des zones écologiques (Dzaka-Kikouta, & Cames, 2003). De ce point de vue, elles ont une certaine légitimité qui fait d'elles des lignes de séparation plus que de rapprochement. Enfin, certaines frontières sont tracées suivant une ligne de contact écologique, deviennent ainsi des frontières naturelles et créent des situations de complémentarité favorables aux échanges. Cette complémentarité explique l'intensité des échanges des produits agricoles et de toute une gamme de produits manufacturés allant des pays côtiers plus industrialisés et mieux ouverts sur le monde vers le Sahel en contrepartie desquels ils reçoivent du bétail (Ouoba-Ima, 2018). Mais la réalité géographique des frontières marquées par une certaine rigidité ne permet pas de créer des espaces dynamiques à ce niveau malgré l'existence de ces échanges de complémentarité (Dzaka, 2002).

Le faible dynamisme de ces régions frontalières est également attribuable à l'éloignement des pôles urbains qui commandent les différents flux d'échanges transfrontaliers. La faible densité de population et l'inexistence des groupes ethniques vivant à cheval sur les frontières ne permettent pas le développement de villes frontalières qui serviraient de relais à ces pôles urbains. Il en résulte l'absence totale des acteurs commerciaux originaires de ces zones. On assiste plutôt à un transfert des pôles d'échanges vers l'intérieur du pays (Bruckmann, 2017). Cette situation ne permet pas à la frontière d'être suffisamment attractive. Les échanges qui se sont développés entre les pays côtiers et les pays sahéliens à l'Ouest et au Centre de la sous-région n'ont pas d'effets structurants sur l'espace, compte tenu de la nature de leurs frontières et aussi de l'origine des acteurs du commerce, bien éloignés des zones frontalières (Mouafo & Gatelier, 2017). Cette situation permet ainsi de mieux comprendre les conditions dans lesquelles apparaissent et se développent les périphéries nationales, véritables régions frontalières entre deux ou plusieurs pays (Fall, 2016).

- **Les périphéries nationales**

La troisième catégorie des frontières ouest-africaines concerne celles qui ont favorisé le développement des régions frontalières dynamiques. Ces régions se sont formées presque partout en Afrique de l'Ouest là où il existe une forte possibilité de distribution, entre pays

voisins, des richesses provenant de la vente des matières premières minières ou agricoles dont disposent abondamment certains États (Sall, 1992). Là où existe aussi une forte solidarité des populations victimes de la partition coloniale, comme l'expression du refus de cette partition. Ainsi, la naissance de ces régions frontalières diminue les contraintes du partage colonial sur les populations à partir de la mise sur pied de tout un système de régulation sociale et économique, fondé sur l'intensité des migrations et des échanges commerciaux (Magrin & Pérouse de Montclos, 2018). Ces échanges commerciaux, lorsque leur animation est assurée par les populations vivant à cheval sur ces frontières, favorisent la naissance de villes frontalières et stimulent la croissance des localités déjà existantes dans la zone (Sall, 1992). Généralement, ces centres urbains ou périurbains sont disposés les uns en face des autres avec l'apparition d'agglomérations jumelles dans les principaux points de passage. Ces agglomérations servent aussi de support à la création d'un important réseau de marchés frontaliers dont bon nombre sont aussi des marchés jumeaux (Fouepe, et al., 2019).

Le nouvel espace frontalier ainsi créé est souvent qualifié de "périphérie frontalière", mais ce terme est insuffisant pour rendre compte de la complexité des phénomènes qui se déroulent à ce niveau. Il s'agit en réalité, du moins dans le cas de l'Afrique, de zones franches de facto qui se détachent par leur fonctionnement de l'espace national (Sougue, 2016). L'autonomie dont jouissent ces zones par rapport aux lois qui régissent le territoire national permet plutôt de les considérer comme des périphéries nationales, c'est-à-dire de véritables enclaves qui s'imposent par leur rôle économique et social aux États-Nations limitrophes (Fofiri Nzossie et al. 2011). La notion de périphérie nationale implique donc l'existence d'un espace économique autonome qui se greffe sur deux ou plusieurs États-Nations dont le fonctionnement repose sur des contrastes géographiques marqués (Fall, 2016).

Cette autonomie est en particulier caractérisée par : l'usage de plusieurs monnaies dont le cours est réglé dans toute la zone par un marché parallèle de change; un contrôle douanier inefficace, le milieu rendant inopérante l'action des douaniers dont beaucoup deviennent d'ailleurs les alliés inconditionnels des commerçants; et une exceptionnelle solidarité ethnique des populations victimes du partage colonial, qui concurrence fortement le développement d'une conscience nationale (Diallo, 2016). Si cette dernière parvient tout de même à se concrétiser, elle se double alors d'une conscience ethnique, plus concrète, qui fonde l'existence des réseaux d'échanges dynamiques, capables de résoudre toute difficulté liée à une transaction par-delà la frontière (Fofiri Nzossie et al. 2011). Un nouvel espace se greffe ainsi sur celui des pays voisins pour leur conférer des avantages tels que la formation de marchés-relais situés en marge du contexte et la constitution de cordons de sécurité.

1.2. Revue de littérature empirique et développement de l'hypothèse

Le commerce extérieur joue un rôle crucial dans l'économie en offrant une variété de biens et de services aux consommateurs, ainsi qu'en soutenant le développement de la capacité de production nationale. Cette dynamique est essentielle tant pour les produits finis que pour les biens intermédiaires et les intrants utilisés dans les processus de fabrication. En permettant aux producteurs d'accéder à des marchés étrangers, le commerce international favorise la croissance économique en élargissant les opportunités de vente et en encourageant l'innovation et la compétitivité. La circulation marchande illustre parfaitement le rôle déterminant que peut jouer la frontière dans la dynamisation d'un espace frontalier (Bennafla, 2002 ; Reitel *et al.*, 2002). Le développement des échanges marchands consécutivement à l'exploitation des différentiels frontaliers et des complémentarités agro-écologiques entraîne des mutations territoriales dans les espaces frontaliers.

En outre, l'échange extérieur joue un rôle stabilisateur en lissant les excédents transitoires de l'offre ou de la demande sur le marché intérieur. Cela contribue à réduire les fluctuations des prix et les risques de ruptures d'approvisionnement. Dans le cas spécifique des produits

agricoles, le commerce international revêt une importance particulière en raison de la nature cyclique de la production agricole. Les marchés agricoles sont souvent sujets à des variations importantes de l'offre en raison de facteurs tels que les conditions météorologiques et les maladies des cultures. En période d'abondance, les excédents de production peuvent exercer une pression à la baisse sur les prix intérieurs, affectant ainsi les revenus des producteurs. Dans de telles situations, le commerce international offre une opportunité de résorber ces excédents en trouvant des débouchés à l'étranger, minimisant ainsi l'impact sur les marchés intérieurs. (Vengo, 2006)

Cependant, le commerce en Afrique, en particulier le commerce transfrontalier et à longue distance, est confronté à des défis uniques. Les asymétries d'informations, les risques politiques tels que les coups d'État et les incertitudes liées aux taxes et aux réglementations commerciales peuvent entraver les échanges commerciaux et introduire une instabilité sur les marchés. La fermeture des frontières aggrave ces défis en limitant ou en interrompant complètement les échanges commerciaux transfrontaliers. Les producteurs et les commerçants se retrouvent ainsi privés d'accès à des marchés voisins, ce qui réduit leurs opportunités de vente et impacte leurs revenus.

De plus, la fermeture des frontières peut réduire la demande intérieure de produits agroalimentaires en restreignant l'accès aux importations. Cette limitation peut entraîner une diminution de la diversité des produits disponibles sur le marché intérieur ou une augmentation des prix due aux barrières commerciales. En conséquence, les consommateurs peuvent réduire leurs achats, ce qui entraîne une baisse de la demande et, par extension, des revenus pour les producteurs et les commerçants locaux.

En somme, si le commerce extérieur offre de nombreux avantages en favorisant la croissance économique et en stabilisant les marchés, la fermeture des frontières peut avoir des conséquences néfastes sur les revenus des producteurs et des commerçants, en limitant leur accès aux marchés étrangers et en réduisant la demande intérieure. Ceci nous amène à l'hypothèse suivante :

Hypothèse : la fermeture des frontières a induit significativement la baisse du revenu des producteurs et commerçants des produits agroalimentaires dans la vallée du Niger

2. Méthodologie de recherche

2.1. Échantillonnage et base de données

Il s'agissait d'une étude transversale, descriptive et comparative menée dans trois villes bordant la vallée du Niger. Elle a été conduite entre mai et juin puis novembre et décembre 2023, en utilisant l'approche mixte (combinant les méthodes quantitatives et qualitatives) des sciences sociales. Les villes de Malanville au Bénin, Gaya au Niger et Lolo au Nigéria (voir figure 1) ont été ainsi sélectionnées pour abriter l'étude. Ces villes retenues dans cette zone frontalière sont celles où les échanges des produits agricoles et agroalimentaires se font avec la structuration et l'organisation des marchés sur lesquels ils ont lieu.

2.2. Collecte des données

L'étude a porté sur 350 producteurs (agriculteurs ou éleveurs) et commerçants des produits agroalimentaires locaux, répartis dans les trois localités sélectionnées. Tous les participants avaient donné leur consentement éclairé après que le protocole de l'étude a été expliqué et que leurs questions ont été répondues. Les producteurs et les commerçants inclus dans l'étude vivaient dans un rayon de 15 km autour d'un marché frontalier qu'ils fréquentaient en tant qu'acteur actif.

Tous les participants ont répondu à un questionnaire visant à évaluer l'impact de la fermeture des frontières sur la production et commercialisation des produits agroalimentaires locaux. Des

questions concernant les caractéristiques sociodémographiques des participants ont également été posées. Elles ont été posées aux participants par un membre formé de l'équipe de recherche, à l'aide d'un guide d'entretien semi-structuré. De plus, trois séances de focus group ont été réalisées avec les membres d'association des producteurs et des commerçants présents dans les trois localités choisis. Ils ont été sélectionnés par la technique de choix raisonné. Ce choix raisonné s'est basé sur les critères relatifs à l'intensité des interactions avec les autres acteurs des échanges transfrontaliers et à la capacité de chaque participant à communiquer sur les conditions avant et après les crises frontalières survenues. En ce qui concerne le volet quantitatif, la technique d'échantillon en grappe à deux degrés (considérant les localités choisies puis les zones couvertes dans un rayon de 15 Km des marchés frontaliers) a été utilisée.

2.3. Méthode d'analyse des données

Les variables socio-démographiques collectées auprès des personnes enquêtées étaient le sexe, l'âge, la religion, la situation matrimoniale et le niveau d'instruction. Le revenu des personnes enquêtées a été apprécié à travers le montant total annuel perçu selon leur profession tant que producteur ou commerçants des produits agroalimentaires locaux.

Afin de mieux apprécier les probables raisons qui expliquent l'influence de la fermeture des frontières sur le revenu des personnes enquêtées, les renseignements sur la disponibilité de la main-d'œuvre agricole, l'accès à un accompagnement (subventions, prêts et formations) adéquat par les services agricoles et financiers, l'accès aux intrants ainsi que l'accès aux marchés d'écoulement des produits ont été collectés.

L'analyse statistique a été réalisée avec le logiciel STATA version 16. Des analyses descriptives ont été effectuées pour décrire les caractéristiques socio-démographiques au sein de la population d'étude ainsi que leur revenu avant et pendant la fermeture des frontières. Les mesures statistiques usuelles ont été utilisées en fonction du type de variables comme le calcul des moyennes avec leurs déviations standards et les pourcentages. De plus, des analyses descriptives et comparatives ont été effectuées pour identifier les raisons sous-jacentes qui expliquent l'influence de la fermeture des frontières sur le revenu des personnes enquêtées. Toutes les données catégorielles ont été comparées à l'aide du chi carré et exprimées en proportion avec 0,05 comme seuil de signification. Ce même seuil a été utilisé pour l'interprétation des test t-student réalisés.

Le Khi-deux

Le khi-deux est un test de mesure d'association entre deux variables. C'est l'un des outils d'analyse les plus usuels dans les travaux en économie, qui vise à examiner l'écart entre deux variables données. Nous justifions d'abord le choix de cet outil et ensuite nous allons montrer son fonctionnement.

• La justification de l'utilisation du khi-deux

En partant des objectifs de recherche, il est possible de déterminer le type de traitement que demande une étude (Benjelloun, 1984). Le khi-deux est un test de mesure d'association entre deux variables. D'après Reuchlin (1952), le test khi-deux est un test de comparaison des fréquences qui consiste à examiner l'écart entre deux variables données. La démarche d'analyse d'un tableau de contingence utilisant le test khi-deux obéit à la démarche suivante :

- formulation de l'hypothèse symétrique d'indépendance dite hypothèse nulle ;
- examen du résultat du test.

Pour procéder au choix du test d'association à l'aide de khi-deux, il a été pris en considération deux éléments : la nature et la vérification à effectuer. Il s'agit essentiellement de caractériser la liaison entre le revenu et les variables relatives à la fermeture des frontières

3. Résultats et discussion

3.1. Statistiques descriptives des acteurs

Au total 350 acteurs (dont 82 à Lolo, 99 à Gaya et 169 à Malanville) de la filière agricole ont été enquêtés durant la présente étude. Les personnes enquêtées avaient un âge compris entre 24 – 95 ans avec une moyenne d'âge de $44,57 \pm 11,54$ ans. Les personnes de sexe masculin étaient les plus représentées (311 hommes, soit 88,86 % contre 11,14 % de femmes). Le tableau I présente la répartition des personnes enquêtées en fonction de la religion, la situation matrimoniale et le niveau d'instruction. Les personnes mariées (97,14 %), de confession religieuse musulmane (96,29 %) et celles n'ayant aucun niveau d'instruction (42,57 %) étaient les plus représentées au sein de la population d'étude

Tableau 1. Répartition des personnes enquêtées selon l'ethnie, la religion et la situation matrimoniale

Variables	Effectif	Pourcentage
Religion		
Musulmane	337	96,29 %
Chrétienne	13	3,71 %
Situation matrimoniale		
Marié(e)	340	97,14 %
Célibataire / Veuf(ve)	10	2,86 %
Niveau d'instruction		
Aucun	149	42,57 %
Primaire	65	18,57 %
Secondaire	114	32,57 %
Supérieur	22	6,29 %

Source : résultats d'analyse d'enquête de terrain, 2023

3.2. Analyse statistique des variables de l'étude

3.2.1. Profil des acteurs

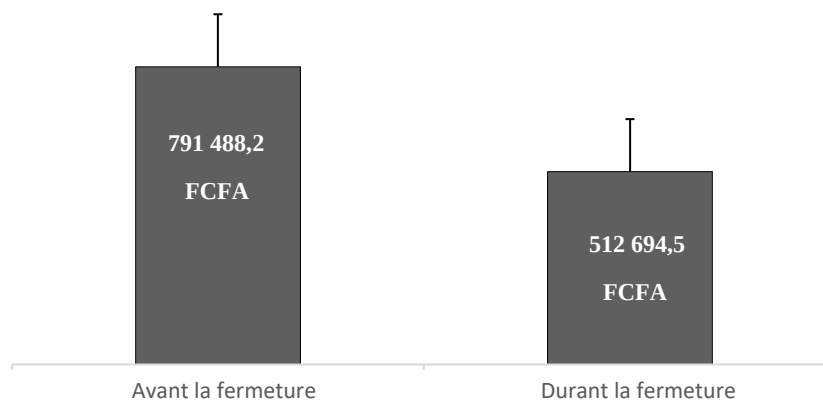
Les acteurs enquêtés avaient pour la plupart l'agriculture/élevage (244 enquêtés, soit 69,71 % contre 30,29 % pour le commerce) comme principale activité génératrice de revenu. Les enquêtés avaient en moyenne $17,99 \pm 12,00$ années et $14,66 \pm 10,95$ années d'expérience respectivement dans le secteur agricole et le commerce transfrontalier des produits agricoles. Au total 186 acteurs (53,14 %) parmi ceux enquêtés appartenaient à une association (de producteurs ou de commerçants) intervenant dans le secteur agricole. Parmi les acteurs enquêtés, ceux qui appartenaient à une association étaient en majorité de simples membres.

3.2.2. Revenu des acteurs

Au total 244 producteurs (ayant l'agriculture et/ou l'élevage comme activité génératrice de revenus) avaient été enquêtés au cours de la présente étude. La production du riz et du maïs ainsi que l'élevage restent les principales productions. Le riz (seul ou en association avec une autre production) était produit par la majorité (168 producteurs, soit 68,85 %) des producteurs

enquêtés. Les commerçants enquêtés étaient principalement des grossistes (54/106 commerçants, soit 50,94 %) ou des semi-grossistes (37/106, soit 34,91 %) tandis que les détaillants étaient très peu représentés (15/106, soit 14,15 %). Le principal produit commercialisé par les commerçants enquêtés était le riz (56 commerçants, soit 52,83 % contre 36,79 % et 10,38 % respectivement pour le maïs et le bétail). Indépendant, du type d'activité, la fermeture des frontières a entraîné une baisse importante du revenu chez 97,71 % (soit 342 acteurs) des acteurs du secteur agricole enquêtés. La figure 1 présente le revenu mensuel moyen des personnes enquêtées avant et pendant la fermeture.

Figure 1 : Revenu mensuel moyen des acteurs enquêtés avant et pendant la fermeture des frontières



Source : résultats d'analyse d'enquête de terrain, 2023

Le revenu mensuel moyen des acteurs enquêtés avaient baissé significativement (p -value = 0,0000) de 791 488,2 $\pm$ 1 192 999 francs CFA avant la fermeture successive des frontières à 512 694,5 $\pm$ 768 163 francs CFA durant la période de fermeture (soit une baisse de 35,22 %).

3.2.3. Accès à la main-d'œuvre

La présente étude a permis d'apprécier les conséquences de la fermeture des frontières sur l'accès à la main-d'œuvre. La main-d'œuvre utilisée par les producteurs enquêtés était composée des membres de la famille, des salariés occasionnels et des salariés permanents. La main-d'œuvre familiale était la plus dominante (198/244 producteurs enquêtés, soit 81,15 %) suivie de la main-d'œuvre salariée occasionnelle (44/244 producteurs enquêtés, soit 18,03 %) et de la main-d'œuvre permanente (0,82 %). La main-d'œuvre salariée occasionnelle était constituée principalement d'autochtones et d'ouvrier de nationalité nigérienne. Une proportion non négligeable des producteurs (121/244 producteurs enquêtés, soit 49,59 %) avait des difficultés d'accès à la main-d'œuvre de façon générale durant la fermeture des frontières par rapport au passé où ces dernières étaient ouvertes. La difficulté d'accès à la main-d'œuvre étrangère était la plus importante, touchant 36,51 % (soit 89/244 producteurs enquêtés) des producteurs enquêtés.

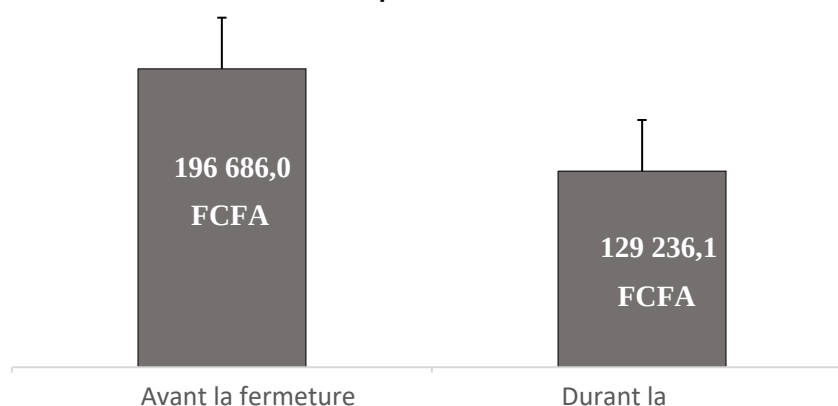
3.2.4. Approvisionnement des marchés d'écoulement des produits

L'approvisionnement des marchés en produits agroalimentaires locaux se fait principalement par des producteurs, mais aussi par des collecteurs, des courtiers ou par des coopératives. Les producteurs et les collecteurs étaient en effet les principaux acteurs qui approvisionnent les marchés frontaliers des produits agroalimentaires de la vallée du Niger. Selon la majorité des acteurs enquêtés (58,29 %), les achats des produits agricoles se font cependant grâce à des intermédiaires qui facilitent et organisent la mise en contact. La plupart des acteurs enquêtés (86,86 %) déclarait que la fermeture des frontières a diminué significativement la fréquence d'approvisionnement des marchés frontaliers fréquentés.

3.2.5. Accompagnement des services agricoles

Les services agricoles de vulgarisation (tels que l'ATDA, les ONGs, l'OPA, ...) accompagnent principalement les acteurs du secteur agricole à travers des formations, des appuis-conseils, des subventions ou facilitent leurs accès aux intrants et aux crédits. Parmi les acteurs enquêtés, 57,43 % bénéficiait de l'accompagnement de ces services avant la fermeture des frontières. La fermeture des frontières a influencé négativement l'accompagne par les services de vulgarisation en formations / conseils et en subvention chez respectivement 48,86 % et 46,57 % des acteurs enquêtés. La figure 3 présente la variation du montant moyen de la subvention dont ont bénéficié les acteurs avant et pendant la fermeture des frontières.

Figure 2 : Montant moyen de la subvention dont a bénéficié les enquêtés avant et pendant la fermeture des frontières



Source : résultats d'analyse d'enquête de terrain, 2023

Le montant moyen de la subvention a significativement baissé pendant la fermeture des frontières (p-value = 0,0000). Il est passé de $196\,686 \pm 136\,350,8$ francs CFA (min. 15 000 ; max. 650 000) à $129\,236,1 \pm 70\,589,37$ francs CFA (min. 20 000 ; max. 350 000). Concernant l'accès aux intrants, la proportion de producteurs au sein des 244 enquêtés ayant bénéficié de l'accompagnement des services de vulgarisation avait significativement baissé (p-value = 0,0000) passant de 60,65 % avant la fermeture des frontières à 59,43 % après la fermeture. Il était de même pour la proportion des acteurs enquêtés ayant bénéficié d'un accompagnement dans l'accès aux crédits qui était passé de 50,86 % à 48,29 % (p-value = 0,0000).

3.3. Discussion des résultats

Les résultats obtenus dans le cadre de la présente étude ont permis d'analyser l'influence de la fermeture des frontières sur le revenu des principaux acteurs activement impliqués dans les échanges frontaliers des produits agroalimentaires locaux le long de la vallée du Niger. Ainsi, les producteurs et les commerçants des produits agroalimentaires locaux intervenant dans ces échanges frontaliers dans les localités de Malanville, Gaya et Lolo ont été interrogés.

Au cours de l'étude, les acteurs enquêtés avaient un âge compris entre 24 – 95 ans et avaient une moyenne d'âge de $44,57 \pm 11,54$ ans. Plusieurs études révèlent ce constat à l'instar de celle de OSEI-KOFI et ses collaborateurs (Osei-Kofi *et al.*, 2023) menées sur les caractéristiques démographiques des agriculteurs et l'efficacité de la diffusion d'informations sur l'agriculture au Ghana. Cette étude a également conclu que les personnes impliquées dans l'agriculture étaient d'âge moyen de 46 ans. Il s'agit en effet d'un secteur d'activité animé essentiellement par des personnes actives d'un certain âge (avec très peu de jeunes) qui ont la responsabilité de générer des revenus qui peuvent améliorer leurs moyens de subsistance. Cette réalité témoigne également de la complexité du secteur en général, mais de cet environnement d'échanges frontaliers en particulier comme le témoigne le grand nombre d'années d'expérience que cumulaient en moyenne les acteurs enquêtés ($17,99 \pm 12,00$ années et $14,66 \pm 10,95$ années d'expérience respectivement dans le secteur agricole et le commerce transfrontalier des produits

agricoles). De plus, les personnes de sexe masculin étaient les plus représentées (88,86 % contre 11,14 % de femmes). Cette réalité pourrait s'expliquer par la persistance des questions de genre dans le domaine agro-alimentaire (s'agissant surtout de la place mitigée des femmes dans la production agricole et l'élevage) (Malika, 2011 ; Obayelu *et al.*, 2021 ; Thoto *et al.*, 2021). Concernant le niveau d'instruction des acteurs enquêtés, la majorité d'entre eux n'avait aucun niveau d'instruction (42,57 %). Cette réalité est également relatée par OSEI-KOFI et ses collaborateurs (Osei-Kofi *et al.*, 2023) et renforce par ailleurs l'importance de l'accompagnement des acteurs à travers les formations et les appuis techniques.

Dans le cadre de l'étude, les acteurs enquêtés bénéficiaient pour 57,43 % d'entre eux, de l'accompagnement des services avant la fermeture des frontières. Cet accompagnement se fait à travers des subventions, des formations, mais également dans l'accès aux intrants et aux crédits. Au cours de la présente étude, le montant moyen de la subvention a significativement baissé pendant la fermeture des frontières (p -value = 0,0000). Concernant l'accès aux intrants, la proportion de producteurs ayant bénéficié de l'accompagnement des services de vulgarisation avait également significativement baissé (p -value = 0,0000). Le même constat a été fait concernant les acteurs enquêtés ayant bénéficié d'un accompagnement dans l'accès aux crédits qui était passé de 50,86 % à 48,29 % (p -value = 0,0000). Ces résultats sont conformes à ceux de l'étude menée au Cameroun par Mathé et ses collaborateurs (Mathé *et al.*, 2021). Elle portait sur les conséquences socio-économiques de la régulation de la COVID-19 (entraînant la fermeture des frontières) sur les systèmes agroalimentaires. Cette étude révèle que les mesures prises (telles que la fermeture des frontières) pour enrayer la propagation du virus ont réduit les activités d'appui, de conseil technique, de formation agricole, et d'appui technique dans les filières. En dépit du soutien des services, les acteurs qui appartenaient à une association (de producteurs ou de commerçants) intervenant dans le secteur agricole représentaient 53,14 % des personnes enquêtées. Cependant, plusieurs organisations dont les organisations paysannes (OP) ou encore les groupements de solidarité ont gagné en légitimité et sont devenus incontournables dans le secteur agricole. Elles aident et organisent souvent la commercialisation ou l'approvisionnement groupé des produits agricoles, les services de conseil technique ou la gestion des exploitations familiales. Certaines ont développées des services entre autres d'expérimentation/innovation, de mise en œuvre de projets de conseil agricole et de systèmes d'information, d'alphabétisation et d'installation d'infrastructures de base (MEES Marc *et al.*, 2019). Il est alors nécessaire d'amplifier la création et l'accompagnement des associations agricoles ou de commercialisation des produits agricoles. De plus, des mesures et des initiatives d'incitation (communication notamment) doivent être entreprises afin d'encourager les acteurs du secteur à intégrer ces associations.

Dans la région couverte par l'étude, la culture du riz (seul ou en association avec une autre production) était la principale production (68,85 %). Il s'agit également du principal produit commercialisé dans les marchés frontaliers. En effet, la vallée du Niger offre les conditions favorables à la production du riz à travers la présence du fleuve. De plus, depuis quelques années, la dynamique agricole dans cette zone inclut l'accroissement de la production régionale du riz. Ainsi, plusieurs infrastructures ont été mises en place dans le but d'accélérer le développement de la filière (MAEP-Bénin, 2019). Les commerçants enquêtés étaient principalement des grossistes (50,94 %) ou des semi-grossistes (34,91 %). Ceci s'explique par le fait que les produits vendus dans ces marchés sont principalement destinés aux échanges transfrontaliers entre les pays.

La plupart des acteurs enquêtés (86,86 %) déclarait que la fermeture des frontières a diminué significativement la fréquence d'approvisionnement des marchés frontaliers fréquentés. Ces résultats sont similaires à ceux rapportés par Wandile Sihlobo *et al.* (2021) sur l'agriculture en l'Afrique subsaharienne et le COVID-19. Ils ont révélé que la fermeture des frontières engendrée par la pandémie a rendu difficile l'approvisionnement des produits agricoles vers les

marchés d'écoulement au niveau des frontières. De plus, la main-d'œuvre pour la production demeure principalement familiale (81,15 %) dans cette région. La main-d'œuvre salariée occasionnelle (18,03 %) ou permanente (0,82 %) étaient cependant utilisée. En effet, en Afrique de l'ouest, l'agriculture familiale nourrit les capitales à hauteur de 75 % (Basquin *et al.*, 2014). Cette réalité, loin d'être une faiblesse, constitue plutôt une force dans ce contexte spécifique de crise. En effet, les systèmes de production et d'activité des agriculteurs familiaux en Afrique sub-saharienne sont diversifiés, mais cela permet une meilleure adaptation et une relative résilience face aux chocs (FAO, 2020). La fermeture des frontières a entraîné des difficultés d'accès à la main-d'œuvre de façon générale (chez 49,59 % des producteurs). La difficulté d'accès à la main-d'œuvre étrangère était la plus importante (touchant 36,51 % producteurs enquêtés). Elle pourrait entraîner une baisse de la production agricole, mais également une hausse du coût de production. En effet la migration saisonnière et/ou permanente de la main-d'œuvre agricole dans l'espace régionale joue un rôle majeur dans le système de production de la sous-région (PAM, 2021).

Qu'il s'agisse des producteurs ou des commerçants des produits agroalimentaires locaux de la vallée du Niger, la fermeture des frontières a entraîné une baisse importante des revenus (chez 97,71 % des acteurs enquêtés). Le revenu mensuel moyen des acteurs enquêtés avaient baissé significativement (p -value = 0,0000) de 35,22 %. En effet, la fermeture des frontières contribue à l'augmentation des coûts de transaction et de commercialisation qui pénalisent les producteurs et les commerçants (Cathérine et Stéphanie, 2013). Ces résultats sont corroborés par l'étude menée en 2021 dans les régions du Yatenga et des hauts-bassins (frontalière avec le Mali) par Duguè *et al.* (2021). Selon les résultats, les difficultés de transport et la réduction de la demande des marchés ont entraîné des pertes de revenu pour l'ensemble des acteurs des filières agroalimentaires. De même, au Cameroun, la fermeture des frontières des États de la sous-région (Guinée équatoriale, Gabon, Nigéria, Tchad, RCA) due au COVID-19, s'était traduite par une forte baisse de la demande de ces pays sur les marchés, notamment pour les produits hautement périssables tels que la tomate (Mathé *et al.*, 2021). Ce qui a entraîné une baisse importante du revenu des acteurs.

Ces résultats démontrent de l'intensité de l'influence de la fermeture des frontières sur le revenu des acteurs enquêtés. Ils donnent également des pistes sur les mécanismes pouvant justifier ces résultats. Ces résultats abondent dans le même sens que ceux de l'étude de l'impact des fermetures des frontières, suite à la crise de la COVID-19, sur les activités socioéconomiques des populations de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun (Nissimaisou M. *et al.*, 2022) qui montre les conséquences de cette situation sur l'agriculture, l'élevage et le commerce des produits agricoles. Selon cette étude, le secteur du commerce est celui qui est le plus touché parce qu'il est le plus lié la mobilité. En effet l'étude révèle également qu'à l'issue de la fermeture des frontières les prix des intrants agricoles ont grimpé et les produits agricoles qui autrefois étaient vendus au Tchad et au Nigéria ont été bloqués.

4. Conclusion et résumé

Cette étude visait à évaluer l'impact de la fermeture des frontières sur le revenu des producteurs et des commerçants de produits agroalimentaires locaux dans la vallée du Niger. Ces données ont été recueillies à travers une série d'entrevues individuelles menées auprès des 350 producteurs (agriculteurs ou éleveurs) et commerçants des produits agroalimentaires locaux, répartis dans les trois localités sélectionnées à savoir Malanville, Gaya et Lolo ont été interrogés. Les résultats obtenus ont permis d'analyser les conséquences de cette fermeture sur plusieurs aspects essentiels du secteur, notamment les facteurs de production, l'approvisionnement des marchés frontaliers en produits locaux, ainsi que les revenus des acteurs impliqués.

Il ressort de cette étude une forte sensibilité du secteur de la production et de la commercialisation des produits agroalimentaires locaux aux crises frontalières dans la vallée du Niger. Cette vulnérabilité s'est manifestée à travers plusieurs manifestations telles que la diminution des capacités productives, les difficultés d'approvisionnement des marchés frontaliers, la diminution du soutien aux producteurs et aux commerçants par les services, ainsi que la baisse des revenus des acteurs concernés.

Cependant, malgré ces effets néfastes de la fermeture des frontières, le secteur agro-alimentaire continue de jouer un rôle crucial dans l'alimentation des populations, principalement grâce à la mobilisation continue des agriculteurs et des commerçants locaux. Néanmoins, ces effets négatifs pourraient persister tant que les frontières resteront fermées. La faible capacité de résilience des acteurs du secteur risque d'aggraver encore davantage les conséquences déjà existantes.

Afin de minimiser les effets des crises futures qui pourraient survenir dans la région, il est impératif de renforcer les capacités de tous les acteurs impliqués dans le secteur agro-alimentaire en matière de stratégies de résilience. De plus, il est nécessaire de renforcer l'action des services d'accompagnement, en particulier pendant les périodes de crise, et de mettre en place une dynamique de transformation agricole dans la région. Ces mesures contribueront à atténuer les conséquences des crises futures et à garantir la sécurité alimentaire des populations locales dans la vallée du Niger.

Références

- (1). Basquin H. et al. 2014, « Nourrir les villes, défi de l'agriculture familiale », CFSI, Fondation de France, Roppa.
- (2). Bouet, A., Cosnard, L. & Fall, C. S. (2019). Africa in Global Agricultural Trade, in Bouet, A and S. P., Odjo (Eds). Africa Agriculture Trade Monitor Report 2019. Washington, DC: International Food Policy Research Institute (IFPRI).
- (3). Catherine A. B, Stéphanie B. Le commerce agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre : les frontières sont-elles abolies ? Revue d'économie du développement 2013/1 (Vol. 21), pages 5 à 31
- (4). Dugué P, Kohio E.N, Tiemtoré, J. (2021). L'agriculture burkinabè face à la crise de la Covid-19 : cas des régions du Yatenga et des Hauts-Bassins. Cah. Agric. 30: 16.
- (5). Fall, A. A. (2016). Synthèse des études sur l'état des lieux chaîne de valeur riz en Afrique de l'ouest: Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal. Rapport final, ROPPA, 83p.
- (6). FAO. 2020. Sustainable food production and COVID-19. FAO. <http://www.fao.org/3/ca8807en/CA8807EN.pdf>.
- (7). Gammadigbe, V. (2017). Integration Regionale et Commerce Agricole Bilateral en Afrique de L'ouest. African Development Review, 29(S2), 147-162.
- (8). LARES, (2003). L'écho des frontières 1996-2003. Bulletin régional de suivi des échanges transfrontaliers, n° 5 à 12 (1996- 1998) et n° 23 et 27.
- (9). Lombard, J.(2002). Transports et circulations dans l'espace ouest-africain : Echanges, acteurs et lieux. « L'Afrique. Vulnérabilité et défis » (M. LESOURD, Coordonnateur), Paris, Editions du temps, 2003, 447 p. pp. 241-266
- (10). MAEP. Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche. République du Bénin. Rapport de performance du secteur agricole : Gestion 2019.
- (11). MAEP. Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche. République du Bénin. Rapport de performance du secteur agricole : Gestion 2020.

- (12). MAEP-Bénin. Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche du Bénin. Stratégie Nationale de Développement la Riziculture-deuxième génération (SNDR 2). 2019
- (13). Malika, A. M. (2011). Empowering Women in the Rural Labor Force with a Focus on Agricultural Employment in the Middle East and North Africa (MENA). EGM/RW/2011/EP.9 September 2011.
- (14). Mathé S., Dury S., Temple L., Tata Ngome P. I., Nsangou Njankouo A., Otou M. (2021). Etude d'impact socio-économique des effets de la COVID 19 sur les stratégies paysannes et l'adaptation des filières agricoles et alimentaires au Cameroun. Livrable 2. Montpellier : CIRAD, 117 p. <https://agritrop.cirad.fr/598705/>
- (15). MEES, M., Morel, D., & Diop, P.A. (2019). « Les organisations paysannes, un nouvel acteur des politiques agricoles en Afrique de l'Ouest ? », RECMA, 2019/2 (N° 352), p. 109-117. DOI : 10.3917/recma.352.0109. URL : <https://www.cairn.info/revue-recma-2019-2-page-109.htm>
- (16). Nassa D. D. A. (2005). Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au Nord de la Côte d'Ivoire. Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III. Français.
- (17). Nissimaisou, M., Salatou, A. & Tamkam, H.D. (2022). Étude de l'impact des fermetures des frontières, suite à la crise de la COVID-19, sur les activités socioéconomiques des populations de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Yaoundé.
- (18). Obayelu, A.E., Ogbe, A.O. & Edewor, S.E. (2020), "Gender gaps and female labour participation in agriculture in Nigeria", African Journal of Economic and Management Studies, Vol. 11 No. 2, pp. 285-300. <https://doi.org/10.1108/AJEMS-03-2019-0128>
- (19). Osei-Kofi, E.E. Badu, P.S. Dadzie & Bandana, J. (2023). Demographic characteristics of farmers and the effectiveness of disseminating information on agriculture in Ghana. Ghana Jnl Agric. Sci. 58 (2), 98 – 114.
- (20). PAM (2021). Programme Alimentaire Mondiale. Suivi sur les Impacts de la COVID-19 en Afrique de l'Ouest. Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest.
- (21). Picard, F., Coulibaly, M., & Smaller, C. (2017). L'émergence des Pôles de croissance agricole en Afrique. Note de synthèse, (6).
- (22). Thoto, F.S., Kpenavoun, C. S, Honfoga, B.G. & Houessou, M.D. (2021). Characteristics of agricultural entrepreneurs and their agribusinesses in sub-saharan africa: evidence from benin. Afr. J. Food Agric. Nutr. Dev. 2021; 21(8): 18593-18610 <https://doi.org/10.18697/ajfand.103.20875>
- (23). Vujisic, M. (2008). Les nouvelles théories du commerce international, éd Dunaud, 2008.
- (24). Wandile, S., Tinashe, K. & Gracelin, B. (2021). Sub-Saharan Africa's Agriculture and COVID-19: How the Pandemic Will (re)Shape Food Markets. South African Institute of International Affairs (2021). <https://www.jstor.org/stable/resrep32595>